

Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages

École au Cœur-des-Collines

2026-2027

3e cycle

Voici comment votre enfant sera évalué cette année.

Moyens d'évaluation

Les compétences et les connaissances seront évaluées par les enseignants tout au long de l'année à l'aide des moyens suivants : situations d'apprentissage et d'évaluation, travaux ou toutes autres tâches pédagogiques.

L'enseignant s'assurera d'avoir suffisamment de traces pertinentes, jugées les plus significatives, pour en faire l'analyse et porter son jugement professionnel.

Jugement professionnel

Les compétences disciplinaires et les autres compétences sont des objets d'évaluation sur lesquels un jugement est porté. Le jugement repose sur des informations pertinentes, variées et suffisantes relativement aux apprentissages de l'élève. L'enseignant porte un jugement à partir des données qu'il a recueillies et interprétées à l'aide d'instruments variés. Le jugement consigné au bulletin scolaire et au bilan se fait à l'aide des mêmes références pour tous les élèves.

Commentaires

Pour chacune des matières, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, selon le jugement de l'enseignant, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, communication mensuelle si l'enfant a un plan d'intervention, etc.

Matières évaluées

Les matières suivantes seront évaluées à toutes les étapes : français, mathématique. Toutes les autres matières au programme de votre enfant seront évaluées selon la séquence indiquée à l'intérieur de ce feuillet.

Compétences autres

Au cours des six années du primaire, les compétences autres devront être appréciées pour vous informer des attitudes et habiletés de votre enfant, et ce, à l'étape jugée la plus appropriée par l'enseignant titulaire.

Élève en modification de programme (MO)

Il est à noter que les informations contenues sur ce document ne s'appliquent pas aux élèves qui font des apprentissages modifiés à leurs programmes et qui sont consignées à leur plan d'intervention. Pour toute autre information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Élève recevant des services d'Accueil et de soutien linguistique, sociale et scolaire (SASAF)

L'élève recevant des SASAF suit le programme ILSS. La cote lettrée sera accompagnée du palier pour l'évaluation du français correspondant à son niveau de compétence. Pour une explication du programme et des paliers d'évaluation, [consulter cette ressource](#).

Selon les acquis de l'élève, l'école déterminera s'il a besoin de mesures d'adaptation ou de modifications temporaires au programme, et ce, pour chacune des matières au programme du niveau scolaire. Il est donc possible qu'il soit inscrit « accueil et francisation » au libellé de l'une ou plusieurs matières dans le bulletin scolaire. Dans ce cas, l'élève sera évalué en cote lettrée selon la légende ci-dessous.

Épreuves suggérées par le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO)

1^{re}, 3^e et 5^e année : Les épreuves suggérées par le CSSPO en français et en mathématique seront facultatives, au choix des écoles et l'administration de ces dernières s'effectuera à la fin de l'année scolaire. Les résultats seront comptabilisés à l'intérieur de la 3^e étape au même titre que les travaux ciblés. Les résultats alloués aux épreuves compteront dans le 60 % de la 3^e étape, selon le pourcentage déterminé par l'école.

Épreuve obligatoire CSS des Portages-de-l'Outaouais

2^e année : Seule l'épreuve de français lecture sera obligatoire et administrée à la fin de l'année scolaire. Le résultat alloué à cette épreuve sera comptabilisé dans le 60 % de la 3^e étape, selon le pourcentage déterminé par l'école, soit de Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

4^e année : L'épreuve obligatoire du CSSPO en mathématique sera administrée à la fin de l'année scolaire. Le résultat alloué à cette épreuve sera comptabilisé dans le 60 % de la 3^e étape, selon le pourcentage déterminé par l'école, soit de Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Épreuves obligatoires du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)

4^e année : Les épreuves obligatoires du ministère (MEQ) en français lecture et écriture seront administrées à la fin mai et en juin. Celles-ci compteront pour 20 % du résultat final de l'année.

6^e année : Les épreuves obligatoires du ministère (MEQ) en français lecture et écriture ainsi qu'en mathématique seront administrées à la fin mai et en juin. Celles-ci compteront pour 20 % du résultat final de l'année.

Calendrier des communications officielles

Tous les bulletins sont transmis sur [Mozaik portail parents](#) et Clic École.

Première communication

La première communication est un moyen de favoriser la collaboration entre l'école et la maison. Elle comporte des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. Elle sera transmise au plus tard le 15 octobre.

Premier bulletin (20% de l'année)

Ce bulletin couvre la période du 31 août 2026 au 13 novembre 2026. Il sera transmis au plus tard le 20 novembre. Les rencontres parents-enseignants se dérouleront le 19 novembre 2026.

Deuxième bulletin (20 % de l'année)

Ce bulletin couvre la période du 14 novembre 2026 au 19 février 2027. Il sera transmis au plus tard le 15 mars. Une rencontre ou un appel téléphonique est prévu pour les parents dont les enfants éprouvent des difficultés d'apprentissage ou de comportement en février ou en mars. Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Troisième bulletin (60% de l'année)

Troisième bulletin (60% de l'année) Ce bulletin couvre la période s'échelonnant du 20 février 2027 au 22 juin 2027. Il sera transmis au plus tard le 10 juillet 2027.

Disciplines	Compétences	Valeur 1er cycle	Valeur 2e cycle	valeur 3e cycle	1re étape (cocher)	2e étape (cocher)	3e étape (tous)	Moyens pouvant être utilisé pour porter un jugement sur le développement des compétences de votre enfant :
Intégration linguistique, sociale et scolaire (ILSS) – lien cliquable vers la définition ci-haut	Lire				☐	☐	X	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
	Écrire				☐	☐	X	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
	Communiquer				☐	☐	X	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Français	Lire	50%	50%	40%	☒	☒	X	Entrevue de lecture, compréhension de mots, de phrases et de textes.
	Écrire	30%	30%	40%	☒	☒	X	Écriture de mots, de phrases et de textes.
	Communiquer	20%	20%	20%	☒	☒	X	Causeries, structure de phrases à l’oral dans les situations du quotidien.
Mathématiques	Résoudre une situation problème	20%	30%	30%	☒	☒	X	Problèmes déconstruits, tâches découpées, situation problème
	Utiliser un raisonnement mathématique	80%	70%	70%	☒	☒	X	Manipulation, situation d’application avec les concepts enseignés
Culture et citoyenneté québécoise		100%	100%	100%	☐	☒	X	Dire Mentor, discussion et création de matériel.
Art 1 : Arts plastiques		100%	100%	100%	☐	☒	X	Création d’œuvre d’art, apprentissage de différentes techniques d’art.
Art 2 : Art dramatique		100%	100%	100%	☐	☒	X	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Éducation physique		100%	100%	100%	☐	☒	X	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Science et technologie (2e et 3e cycle)			100%	100%	☒	☒	X	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (2e et 3e cycle)			100%	100%	☒	☒	X	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Anglais (langue seconde) 1er cycle	Communiquer oralement	40%			☐	☒	X	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
	Comprendre des textes entendus	60%			☐	☒	X	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Anglais (langue seconde) 2e et 3e cycle)	Communiquer oralement en anglais		50%	45%	☐	☒	X	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
	Comprendre les textes lus et entendus		35%	35%	☐	☒	X	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
	Écrire des textes		15%	20%	☐	☒	X	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Compétences autres	Exercer son jugement critique						6e	
	Organiser son travail							
	Travailler en équipe							
	Savoir communiquer						5e	

Si NE (non évaluée) à la 1^{re} ou à la 2^e étape, l'étape 1 ou 2 vaut pour 25% et la 3^e étape vaut 75%.